



Bienvenue au Forum de

l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai







SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE L'EUROMÉTROPOLE?

5-6

QUEL EST SON RÔLE?

COMMENT EST COMPOSÉE CETTE INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

7-8

COMMENT FONCTIONNE LE FORUM ET QUELLES SONT SES MISSIONS?

SUR QUELS PRINCIPES DE GOUVERNANCE SE REPOSE-T-IL?

11-12

LES PLÉNIÈRES **QUEL EST LE RÔLE DE CHACUN?**

COMMENT SONT DÉFINIS LES TRAVAUX DU FORUM? QUELS MOYENS LUI SONT ATTRIBUÉS ?

QU'EST-CE QUE L'EUROMÉTROPOLE LILLE KORTRIJK TOURNAI

Fondée en janvier 2008, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est le premier Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) créé dans l'Union européenne. Elle agit sur un territoire de 3629 km² qui comprend la Métropole Européenne de Lille, le sud et le centre de la Province de Flandre occidentale et la Wallonie picarde.

Outil de coordination et de concertation, l'Eurométropole ouvre un accès unique à 14 institutions françaises et belges (du niveau intercommunal au niveau étatique) et à de nombreux experts et partenaires. Elle favorise les projets et les échanges de proximité entre les acteurs publics, la société civile et l'Europe, tout en préparant une stratégie de développement à l'horizon 2030.

Concrètement, l'Eurométropole soutient la mise en place de services transfrontaliers, rassemble et diffuse les informations sur la vie frontalière, créer des outils de valorisation. C'est un réservoir de solutions concrètes qui facilitent la vie quotidienne de 2,1 millions d'habitants et de nombreux acteurs locaux (entreprise, association, artiste, organisation diverses).



LΕ FO RU M



Dès son origine l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a souhaité associer la société civile à son ambition afin qu'elle contribue ou réagisse à ses projets et qu'elle accompagne la dynamique eurométropolitaine sur le terrain.

Ainsi dès 2008 le Bureau de l'Eurométropole a acté la création d'un « Conseil de développement transfrontalier » qui a pris en 2009 le nom de Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Son siège est à Tournai.

QUEL EST SON RÔLE?

Le Forum est une assemblée consultative, aux côtés de l'Assemblée et du Bureau de l'Eurométropole. Il permet d'associer bénévolement les acteurs économiques, les partenaires sociaux, le monde associatif, culturel, sportif, de l'enseignement, les citoyens aux réflexions et aux travaux menés par l'Eurométropole.

Lieu d'expression citoyenne, il constitue l'espace de démocratie participative du GECT.

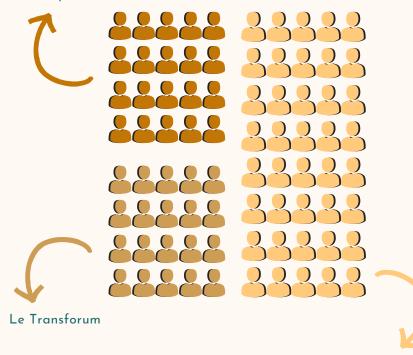
Par ses travaux et ses débats, il contribue à la réflexion des élus sur les politiques et projets eurométropolitains. Il peut faciliter l'analyse d'un sujet en amont et être force de propositions.

À l'extérieur, les membres du Forum jouent que le rôle d'ambassadeur de travaux du Forum.

COMMENT EST COMPOSÉE CETTE INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

Ses 80 membres sont désignés par les 3 instances consultatives du territoire eurométropolitain :

Le Conseil de développement de Wallonie picarde



Le Conseil de développement de la Métropole Européenne de Lille, et par l'intermédiaire de ce dernier, le Conseil Économique, sociale et environnementale de la région des-Hauts-de-France, les Conseils de développement du Pays Cœur de Flandre et du Pays de Pévèle.



COMMMENT FONCTIONNE LE FORUM...

Les principes généraux de fonctionnement sont les suivants :

Une large place doit être laissée à l'expérimentation et à la souplesse, en évitant le cloisonnement. Le Forum privilégie les méthodes de travail favorisant l'intelligence collective ;

Le Forum peut être saisi par l'exécutif de l'Eurométropole, tout comme il peut s'autosaisir dans le cadre de ses missions définies plus haut ;

Le principe de bilinguisme pour les séances plénières (traduction simultanée) et pour les documents de synthèse principaux (avis/contribution finaux) est retenu ;

Le Forum capitalise nécessairement les travaux déjà menés par les 2 Conseils de développement et Transforum ;

Le Forum de l'Eurométropole s'attache spécifiquement à traiter les sujets à caractère transfrontalier et à l'échelle eurométropolitaine, chacune des 3 structures fondatrices continuant de mener ses travaux en y intégrant en tant que de besoin la dimension transfrontalière ;

Les séances plénières (3/4 par an) se déroulent dans des lieux symboliques de l'Eurométropole ;

Les groupes de travail du Forum peuvent se réunir en tout lieu du territoire de l'Eurométropole, les partenaires de l'Eurométropole leur réservant le meilleur accueil dans leurs locaux respectifs.



ET QUELLES SONT SES MISSIONS*?

Fédère les forces vives du territoire et suscite le débat sur les enjeux de l'Eurométropole ;

Constitue une force de proposition en faveur de projets s'inscrivant dans la stratégie de l'Eurométropole ;

Peut interpeller les partenaires de l'Eurométropole sur tout sujet transfrontaliers relatifs au territoire ;

Participe à l'effort de prospective de l'Eurométropole pour nourrir la stratégie politique et opérationnelle de celle-ci ;

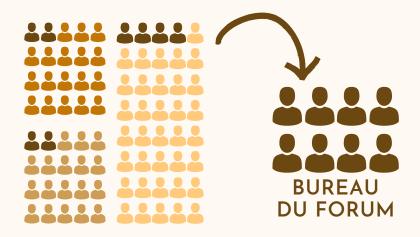
Contribue à ce que l'Eurométropole porte une attention particulière aux forces vives de son territoire, afin de diffuser, relayer, mobiliser les idées, les partenaires, les populations, créant ainsi un effet multiplicateur;

Contribue à l'évaluation de l'Eurométropole ;

Répond aux consultations, à la demande de l'exécutif de l'Eurométropole, notamment lors de l'élaboration du programme de travail annuel de celle-ci.

SUR QUELS PRINCIPES DE GOUVERNANCE SE REPOSE-T-IL ?

Sur proposition du Bureau de l'Eurométropole, le Président du Forum est désigné pour 2 ans en respectant une alternance entre les 3 versants. Il pilote un bureau de 8 personnes représentatives de la diversité de la société civile eurométropolitaine et des 3 versants.





Bob Bauwens, avocat, issu du versant flamand, est le Président du Forum depuis le 10 octobre 2019. Son mandat a été prolongé d'un an en raison de la crise sanitaire.

Les autres membres actuels sont :

Jos HELEWAUT Catherine VANOOSTHUYSE Manu GUÉVART Gérard FLAMENT Jean-Marie ERNECQ Yves DHAU-DECUYPERE Béatrice AUXENT

A ceux-ci s'ajoutent les coordinateurs des conseils de développement :

Toni DA COSTA et Simon DELITTE Emmely BOUDRY Jeanne-Marie VOLLEMAERE

Le Bureau a pour tâche d'animer le Forum et de faire le lien avec les 2 Conseils de développement et Transforum. Plus particulièrement, il décide de la création de groupes de travail spécifiques et en choisit les pilotes, examine les demandes et les rapports qui lui sont soumis (en invitant le cas échéant l'animateur du groupe de travail), détermine le contenu des plénières, oriente sa communication et demeure l'interlocuteur privilégié du Bureau de l'Eurométropole.





LES PLÉNIÈRES

Elles ont lieu 3 ou 4 fois par an. Elles sont publiques (mais seuls les membres officiels du Forum peuvent prendre part au vote) et se tiennent généralement en fin d'après-midi pour faciliter la participation du plus grand nombre.

Elles permettent de :

Examiner et valider le programme de travail proposé par le Bureau ;

Débattre, amender et voter les avis et contributions proposées par les groupes de travail avant transmission au Bureau et aux présidences des Commissions de l'Eurométropole ;

Débattre de sujets thématiques mis à l'ordre du jour ;

Recevoir des personnalités liés à l'Eurométropole.



COMMENT SONT DÉFINIS LES TRAVAUX DU FORUM ?

Le Forum peut être saisi par le Bureau de l'Eurométropole qui souhaite obtenir le point de vue de la société civile sur une étude, un projet, un sujet ou s'auto-saisir d'un dossier sur lequel il estime que l'opinion de la société civile à l'échelle transfrontalière est utile ou nécessaire.

Les saisines sont libellées explicitement par écrit, par les instances de l'Eurométropole à l'attention du Président du Forum. Un délai minimal de 4 mois est nécessaire au Forum pour fournir une réponse.

En cas d'auto-saisine, une note d'opportunité (sujet/objectifs/cadre) est adressée par le Forum au Bureau de l'Eurométropole.

Dans les deux cas, le Bureau met en place l'organisation ad hoc qui permet de répondre de la manière la plus efficiente possible à ses missions. Le plus souvent, il s'agit de lancer un groupe de travail spécifique : celui-ci n'est donc pas systématiquement pérenne.

QUELS MOYENS LUI SONT ATTRIBUÉS ?

Un poste à mi-temps de l'agence de l'Eurométropole (actuellement assuré par Léa Duhem) est affecté à l'appui technique du Forum et à la coordination des appuis techniques des 2 Conseils de développement et de Transforum. Cette personne gère les aspect d'organisation du Forum (bureaux, séances plénières, groupes de travail) et assure la synthèse des réunions pour en favoriser la capitalisation et la valorisation.













CONTACT

Léa Duhem Coordination Forum lea.duhem@eurometropolis.eu

Bob Bauwens Président Forum robrecht.bauwens@ejadvocaten.be

